

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°43-2024-133

PUBLIÉ LE 3 JUILLET 2024

Sommaire

43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Coordination

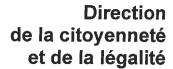
43-2024-07-03-00001 - Arrêté préfectoral DCL-BRE N°2024-61 en date du 3 juillet 2024 fixant la liste des candidats au second tour de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale des 30 juin et 7 juillet 2024 (2 pages)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2024-07-03-00001

Arrêté préfectoral DCL-BRE N°2024-61 en date du 3 juillet 2024 fixant la liste des candidats au second tour de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale des 30 juin et 7 juillet 2024





Fraternité

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DCL-BRE N° 2024-61 EN DATE DU 3 JUILLET 2024 FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AU SECOND TOUR DE L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024

> Le préfet de la Haute-Loire Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral et notamment les articles L. 125, L. 154 à L. 163 et R. 98 à R. 101

VU le décret du Président de la République du 13 juillet 2023 portant nomination du préfet de la Haute-Loire – M. Yvan Cordier :

VU le décret n°2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu les résultats du 1^{er} tour de scrutin proclamés le 01 juillet 2024 par le président de la commission de rencensement des votes ;

VU les candidatures enregistrées pour le second tour du scrutin du 7 juillet 2024 ;

VU les récépissés définitifs de dépôt des candidatures délivrés aux candidats ;

SUR la proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

Bureau de la réglementation et des élections 6 avenue du Général de Gaulle Tél. : 04 71 09 92 41 Mél. :pref-elections@haute-loire.gouv.fr

1/2

ARRÊTE

Article 1er : la liste des candidats et de leurs remplaçants dans les 2 circonscriptions du département de Haute-Loire pour le 2ème tour des élections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024 est arrêtée comme suit :

1ere circonscription

- 1- M. HEUZEY Alexandre Remplaçante : Mme ROCHETTE Paule
- 2- M. WAUQUIEZ Laurent Remplaçante: Mme DI VINCENZO Caroline

2 ème circonscription

- 1- M. VIGIER Jean-Pierre Remplaçante : Mme BRINGER Corinne
- 2- Mme FOURETS Suzanne Remplaçant : M. ROULE Bruno

Article 2 : en application de l'article R.28 du code électoral, l'ordre des candidtas retenu pour le 1^{er} tour de scrutin est conservé pour les candidats présents au second tour.

Article 3 : la secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services de l'État et adressé à tous les maires du département pour affichage.

Le préfet,

Yvan CORDIER